

compte caché/argent détourner après une séparation

Par **marie96**, le **20/02/2019** à **00:50**

bonsoir,,

je suis en séparation avec jugement depuis 6 mois, mon mari me verse une pension alimentaire, ,et depuis il vide le compte commun + le sien, Il a ouvert un compte dans une autre banque d'où il dépose tous le liquide qu'il tire des ces 2 comptes à raison de 5000 euros par mois ...

..A-t-il le droit ? vu que ce sont ces salaires /prime/ /.et que je ne vis plus avec lui? ou doit t'il tout partagé?

* mariée en communauté depuis 40 ans*

maria

Par **pragma**, le **20/02/2019** à **09:52**

Bonjour

Si votre mari vous verse régulièrement la pension alimentaire et qu'il ne soutire pas VOS propres revenus, je ne vois pas de problème ?

Par **marie96**, le **21/02/2019** à **00:41**

BONSOIR

JE N'AI aucun REVENUE ,car je n'ai jamais travaillé,..j'ai élevé mes 5 enfants.. cdlit